

Sommaire

n° 185 – juillet 2009

1 ● Edito.

2-4 ● Programmes - Amendements.

5-7 ● Thèmes de débat - Motion d'actualité - Formation - Candidats au conseil syndical.

8- candidature au poste de commissaire aux comptes - Recherche de nouveaux permanents.

9 ● Autorisation d'absence.

10 ● Adhérents isolés.

Syndicat C.F.D.T
du Ministère
des Affaires étrangères

57, boulevard des Invalides
75700 PARIS

Téléphone : 01.53.69.36.99

Télécopie : 01.53.69.37.34

e-mail :

cfdt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr

site internet : www.cfdt-mae.fr

Edito

Cher(e) camarade,

Les permanents et les responsables de notre syndicat n'auront pas chômé cet été !

En plus de la préparation de notre congrès du mois d'octobre – auquel la présente LDS est consacrée – cinq d'entre nous ont participé activement au congrès de notre fédération Interco-CFDT à Montpellier, du 22 au 26 juin.

Le début de l'été a été marqué également par les grandes manœuvres autour de la réforme du réseau culturel à l'étranger : participation au conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, CTPM extraordinaire en juillet, rencontre avec Bernard Kouchner, préparation d'un nouveau CTPM extraordinaire en septembre.

Nous reviendrons longuement dans la prochaine LDS sur le congrès d'Interco et sur le projet de grande agence culturelle.

Pour l'heure, cette Lettre du syndicat CFDT-MAE est entièrement consacrée à la préparation de notre VIIème congrès qui se tiendra, une fois n'est pas coutume, au bord de l'Atlantique.

Elle comporte des informations pratiques telles que l'ordre du jour du congrès, le formulaire pour donner mandat si tu es adhérent « isolé » à l'étranger, la liste des candidats au conseil syndical et au poste de commissaire aux comptes.

Tu y trouveras aussi les propositions d'amendements aux textes de congrès (cf. LDS n°183 de mai 2009) et les thèmes que nos sections syndicales à Amman, Bombay, Brasilia, le Caire, Moscou, Nantes et Ouagadougou ont souhaité mettre en débat.

L'équipe des permanents du syndicat à Nantes, chargée de l'organisation de ce congrès, reste à ta disposition pour répondre à toute question.

Amitiés syndicales

Pour le conseil syndical CFDT-MAE

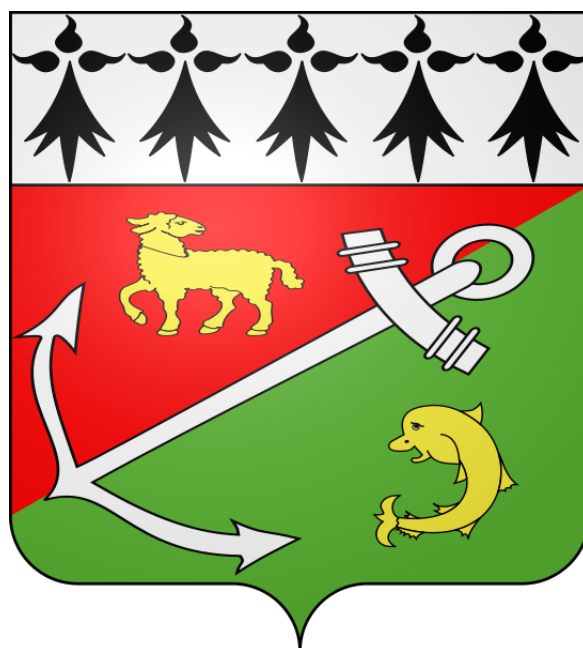
Le secrétaire général

Thierry Duboc

Un petit rappel à ceux/celles qui vont changer d'affectation cet été : merci de penser à le signaler aux permanents !

PROGRAMME

	Matin	Après-midi
Lundi 5 octobre	<p>Arrivée et installation des participants.</p> <p>Dernière réunion du conseil syndical sortant ; proposition de bureau de séance.</p>	<p>Désignation du bureau de séance et ouverture du congrès par le président de séance.</p> <p>Election des scrutateurs, contrôle des mandats par le bureau de séance.</p> <p>Présentation du rapport d'activité, interventions et réponses.</p> <p>Présentation du rapport financier et du rapport de la commissaire aux comptes, votes sur les rapports d'activité et financier, quitus au trésorier.</p>
Mardi 6 octobre	<p>Présentation de la résolution d'orientation. Interventions et réponses sur la résolution d'orientation.</p> <p>Vote sur la résolution d'orientation.</p>	<p>Motions d'actualité.</p> <p>Interventions des représentants des organisations invitées.</p>
Mercredi 7 octobre	<p>Modifications statutaires : débat et vote.</p> <p>Election des conseillers syndicaux et du commissaire aux comptes.</p> <p>Proclamation des résultats et clôture du congrès par le président.</p>	<p>Départ des congressistes.</p> <p>Réunion du nouveau conseil syndical, élection de la commission exécutive, amendements éventuels au règlement intérieur du syndicat.</p>
Jeudi 8 octobre	Séminaire de formation syndicale.	Séminaire de formation syndicale.
Vendredi 9 octobre	Séminaire de formation syndicale.	



**Blason de la ville de
Préfailles (44)**

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS (NANTES ET MOSCOU)

1/ STATUTS

1/ Un amendement concernant la limitation à un seul mandat par conseiller syndical (titulaire ou suppléant) est intégré au texte :

Art 7-3 – fonctionnement – 3ème alinéa :

Rédaction actuelle :

« Chaque conseiller titulaire présent peut porter les mandats de deux autres conseillers titulaires. »

Texte de la LDS 183 :

« Chaque conseiller titulaire **ou suppléant** présent peut porter les mandats de deux autres conseillers titulaires. »

Proposition de la section de Nantes :

« Chaque conseiller titulaire **ou suppléant** présent peut porter **le mandat d'un seul autre conseiller titulaire.** »

2/ RAPPORT D'ACTIVITE

1/ Un amendement de la section de Moscou est intégré au texte : point 1. « Acquis revendicatifs », à la fin du paragraphe relatif aux recrutés locaux de Moscou :

« Pendant plus d'un an, la question du départ forcé des agents à la retraite a jeté le trouble parmi les agents que le poste était désireux de voir partir.

En Russie, aucun texte ne fixe l'âge de départ à la retraite. Il est seulement précisé l'âge à partir duquel les personnels peuvent bénéficier d'une pension de la retraite (équivalente à 75-150 euros). Cette disposition a été utilisée comme moyen de pression pour forcer les agents à prendre leur retraite, faute de quoi ils étaient menacés de ne pas se voir verser d'indemnité de fin de fonctions.

Grâce à l'intervention de la section auprès de la DRH, cette injustice a été réparée. Depuis lors, la secrétaire générale demande l'avis des agents qui atteignent l'âge à partir duquel le départ à la retraite est possible.

En effet, l'arrivée du nouvel ambassadeur et de la secrétaire générale a changé le climat du dialogue social à Moscou.

Ainsi, au cours de la première réunion de la CCL, l'ambassadeur a accepté d'inclure dans le RI une disposition aux termes de laquelle l'employeur s'engage à tenir compte de l'inflation.

Cependant, l'administration dit ne pas avoir reçu

les commentaires de l'avocat français à Moscou relatif à notre fameux article 134 du Code du Travail russe,... alors que la demande a été faite il y a plus d'un an.

S'agissant de la mention dans le RI relatif à l'examen automatique par la commission coût-vie du cas de la Russie, la secrétaire générale nous a indiqué que le Département ne souhaitait pas faire figurer cet engagement dans le RI.

Il est cependant permis d'en douter puisque, si on se rappelle le cas des heures supplémentaires, le poste s'abritait en réalité derrière le refus de Paris de laisser le choix du mode de compensation à l'intéressé, alors que ce choix était expressément prévu par la législation russe. »

3/ RESOLUTION D'ORIENTATION

1/ Un amendement relatif à la rémunération des agents de catégorie C est intégré au texte : point 3.1, alinéa 8 : Texte de la LDS 183 :

« Cette situation nouvelle doit se traduire par des compensations nouvelles, qui pourront être d'ordre financier (augmentation des primes, fixation des indemnités de résidence tenant compte des fonctions exercées...»

Proposition de la section de Nantes :

« Cette situation nouvelle doit se traduire par des compensations nouvelles, qui pourront être d'ordre financier (augmentation des primes, fixation des indemnités de résidence selon un tableau des vocations tenant compte des fonctions exercées...»

2/ Un amendement relatif aux agents de catégorie B est intégré au texte : point 3.2 (compte tenu de l'introduction de ce point, la numérotation des points suivants est à changer) :

« La CFDT s'oppose à la réforme mise en œuvre par le Ministre d'Etat de la Fonction publique.

Au MAE, la CFDT milite pour une revalorisation des primes versées, à l'administration centrale, aux secrétaires de chancellerie et aux secrétaires des systèmes d'information et de communication. Elle demande notamment l'extension de l'indemnité de fonctions et de résultats aux agents de catégorie B. »

3/ Un amendement relatif à la reconnaissance du mérite sera mis en débat :

Texte de la LDS 183 :

« La CFDT n'a pas d'opposition de principe à la reconnaissance du mérite, mais elle considère que le dispositif de prime au mérite présente de forts risques d'arbitraire, au sein d'une administration où les lacunes en termes de gestion des ressources humaines sont notoires sans que les CAP puissent veiller au respect du principe d'équité.

En revanche, les dispositifs existants de récompense du mérite doivent être développés :

- le lien évaluation annuelle/réductions d'ancienneté est intéressant, même si, pour le moment, les chefs de services n'ont manifestement pas compris l'exercice ;
- la promotion interne doit être renforcée par la mise en place de ratio pro/pro beaucoup plus intéressants. »

Proposition de la section de Nantes :

« La CFDT n'a pas d'opposition de principe à la reconnaissance du mérite, mais elle **s'oppose au** dispositif de prime au mérite qui présente de forts risques d'arbitraire, au sein d'une administration où les lacunes en termes de gestion des ressources humaines sont notoires sans que les CAP puissent veiller au respect du principe d'équité.

En revanche, les dispositifs existants de **reconnaissance** du mérite doivent être **fondamentalement revus**.

La promotion interne doit être renforcée par la mise en place de ratio pro/pro beaucoup plus intéressants **pour aboutir à une progression linéaire aux délais minima.** »

4/ Un amendement concernant la conclusion de la résolution d'orientation sera débattu :

Texte de la LDS 183 :

« Anticiper, s'adapter et se développer pour porter nos exigences de plus de justice et d'équité, pour peser d'un poids toujours plus grand dans les négociations à venir, pour faire entendre les positions de la CFDT-MAE aux décideurs et aux instances fédérales, régionales et départementales de la CFDT, ainsi se résume l'orientation générale proposée. »

Nouvelle proposition du conseil syndical du 1er juillet 2009 :

« **Dénoncer et combattre les injustices**, anticiper, s'adapter et se développer pour porter nos exigences de plus de justice et d'équité, pour peser d'un poids toujours plus grand dans les négociations à venir, pour faire entendre les positions de la CFDT-MAE aux décideurs et aux instances fédérales, régionales et départementales de la CFDT, ainsi se résume l'orientation générale proposée. »

Proposition de la section de Nantes :

« **Dénoncer et combattre les injustices, anticiper et se développer pour peser toujours plus dans les négociations à venir, pour faire entendre les revendications de la CFDT-MAE aux décideurs et aux instances fédérales, régionales et départementales de la CFDT, ainsi se résume l'orientation générale proposée.** »



THEMES DE DEBAT

Nos sections d'Amman, de Bombay et de Brasilia ont proposé de débattre des thèmes suivants :

- couverture sociale et avancement à l'ancienneté des RL ;
- légitimité des sections syndicales à l'étranger (droit syndical, droit de grève...).

MOTION D'ACTUALITE

Les questions posées par Le Caire (impact de la réforme de l'action culturelle extérieure sur la situation des RL) et Ouagadougou (fusion EAF-SCAC), qui sont susceptibles d'évoluer beaucoup d'ici le mois d'octobre, feront l'objet d'une motion d'actualité.

FORMATION DES 8 ET 9 OCTOBRE

Profitant de la présence de plusieurs secrétaires de section et d'élus en CCL ou CCP à l'étranger, le congrès sera suivi d'un séminaire-formation destiné à fournir à nos militants dans les postes à l'étranger des outils pour leur permettre d'assurer dans les meilleures conditions possibles leur mandat.

Seront donc évoquées lors de cette formation les questions relatives au dialogue social dans les postes (CCL et CCP), au vademecum des recrutés locaux ou encore au temps de travail.

CANDIDATS AU CONSEIL SYNDICAL

Nom / prénom	Grade Affectation	Responsabilités syndicales Soutien éventuel	Motivations
AUDAIRE Christiane	SAE FAE/SAEJ/SCEC/D2	Conseillère syndicale sortante ; Membre titulaire de l'ADOS et du CAS (comité d'action sociale) ; Conseillère syndicale dans les années 90.	Poursuivre mon investissement dans l'action sociale à travers ma participation à l'ADOS et au CAS.
BAITAN Eufrozina	RL Institut français de Bucarest	Secrétaire adjointe de la section CFDT- MAE, EAF Roumanie ; membre titulaire de la CCL Roumanie. Soutien : section Roumanie-EAF.	J'ai une riche expérience en tant que représentante des ADL de l'institut depuis 10 ans, connaissant très bien les problèmes des ADL qui travaillent dans les EAF, ainsi que de la plateforme revendicative de la CFDT-MAE nous concernant.
BERTHY Nathalie	SCH cl. except. Nantes/SCEC.	Responsabilités syndicales passées : Secrétaire de la section de Nantes. Actuelles : membre du bureau de la section de Nantes.	Concrétiser mon engagement à la CFDT par de nouvelles responsabilités.
BILLET Gérard	SAE DFAE/MPV	Permanent CFDT-MAE (trésorier) 2004-2006, CAP secrétaires de chancellerie, CHS/CTPM. Membre conseil syndical et commission exécutive. Soutien : section Paris.	Poursuivre fidélité indéfectible à la CFDT-MAE, espère avoir une meilleure disponibilité l'an prochain mais souhaite de voir la nouvelle génération prendre le relais.
BOJKOVA Galina	RL Ambassade de France à Moscou	Trésorière, responsable de la section de Moscou, membre élu de la CCL, membre titulaire du CTPM en 2006, en 2003.	Participer aux débats au sein du syndicat, animer la section de Moscou.

CABASSO Yves-Jacques	Contractuel détaché MEN Bulgarie	Mise en place de cellule de dialogue social dans tous les postes où j'ai pu servir en qualité d'ordonnateur. Elu à Sofia représentant du personnel à la CCP.	Prendre une part active au fonctionnement du Conseil syndical et être partie prenante des instances de réflexion et décisionnaire.
COLOMB Anne	SAEP Permanence CFDT- MAE Paris	Conseillère syndicale, membre de la CE depuis 2008, suppléante à la CAP des secrétaires des affaires étrangères, représentante au CTPM, membre du CCHS depuis 2008 (suppléante depuis 2006).	Proposer au syndicat une expertise juridique.
DA SILVA Olivier	CAE Londres (Madrid à/c Sept. 09)	Représentant du personnel en CAP des SAE (1996-1999), vice-président de l'ADOS (depuis 2008).	Souhait de renforcer ma participation syndicale au sein de la CFDT. Vœu de mettre mon expérience de la gestion et de la comptabilité au service de la défense des agents en ces temps de réformes tous azimuts.
DE OLIVEIRA Brigitte	ADJCHP 2ème cl. Permanence CFDT Nantes.	CAP des adjoints de chancellerie – CHS nantais – suppléant au CTPM – chargée, avec Jacques Szalay, du dialogue social dans les postes et des relations avec les postes – dossier Amiante Tripode – groupes de travail Recrutés locaux et suivi DSP.	Continuer à participer à l'élaboration et la mise en œuvre active des orientations du syndicat CFDT-MAE.
DEVAUTOUR Patrick	CM1 Bamako, Mali	CHS (membre titulaire en 2005-2006) – CTPM depuis 2005 – CCP (élu) – membre fondateur de la section de Bamako. Soutien : section Bamako.	Associé depuis plusieurs années à la vie et à l'action de notre syndicat, je souhaiterais pouvoir contribuer à ses orientations.
DUBOC Thierry	SAEP Permanence CFDT- MAE Paris	Conseiller syndical depuis 1991. Représentant titulaire au CTPM.	Je ne solliciterai pas un nouveau mandat de secrétaire général mais je souhaite continuer à participer aux travaux de la commission exécutive, notamment en élaborant un plan d'action et de communication pour les prochaines élections au CTPM.
FARJON Jean-Pierre	SAEP Permanence CFDT- MAE Paris	Depuis octobre 2008 permanent syndical, membre suppléant du CTPM, membre du CCHS, administrateur ADOS. Elu CCP/CAP (1976-1986). Secrétaire général CFDT-Coopération (1982-1997). Soutien : conseil syndical.	Poursuivre le combat pour plus d'équité et plus de transparence dans l'administration. Contribuer à un meilleur positionnement de la CFDT dans le ministère afin de faire progresser ces valeurs et faire mieux valoir les choix de notre syndicat dans les instances fédérales et confédérales de la CFDT.
GUYONNEAU Olivier	Attaché territorial détaché SCAC MEXICO	Secrétaire de Section à Mexico (63 adhérents), élu CFDT à la CCP de Mexico. Soutien : section Mexico.	La mise en place des instances du dialogue social dans les Postes doit être un enjeu majeur du Ministère. Mon engagement au sein du Conseil Syndical s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en mettant l'accent sur le suivi des conditions de travail des recrutés locaux, la gestion des ressources humaines dans les Postes (développement de carrière des RL, formation continue, management interne...).

LAPEYRE Laurent	SAE DGM	Secrétaire du syndicat (2000-2001) membre du conseil syndical + suppléant – Secrétaire section de Paris.	Je souhaite participer à la vie du syndicat CFDT-MAE et par ma présence au CS faire progresser nos idées conformément aux orientations de notre prochain Congrès.
LE MASSON Arnaud	SCH cl. except. FAE/SAEJ/SCEC/ EJ	Conseiller syndical, secrétaire général ad- joint, administrateur de l'ADOS, membre du comité d'action sociale, représentant des personnels en CAP.	Poursuivre mon investissement comme représentant des personnels et participer activement à la vie du syn- dicat CFDT-MAE.
LIANG Virginie	ADJCH Permanence CFDT- MAE Paris	Elue à la CAP des adjoints administratifs.	Permanente syndicale depuis le 1er mai 2009 et re- crutée pour la conception du nouveau site, je souhaite m'investir dans les activités du syndicat de façon plus large.
LOZACHMEUR Rémy	SAE DGA/DAF/2/C	De 1994 à 2005, j'ai assumé différentes fonctions et occupé plusieurs postes de re- présentant : CAP des attachés d'adminis- tration centrale, représentant titulaire aux CTP (COOP et MAEE) Conseiller syndical, Commissaire Exécutif, Secrétaire Général Adjoint du syndicat. Soutien : section Nantes.	Tout simplement reprendre une activité syndicale plus active que celle que j'ai actuellement au sein de la sec- tion nantaise, depuis mon retour de Russie, contribuer et agir pour que notre syndicat puisse atteindre ses ob- jectifs fixés dans sa résolution d'orientation.
MATHIEU-GAILLARD Brigitte	SCH Permanence CFDT- MAE Nantes	Bureau de la section syndicale nantaise (1980-1983). Soutien : conseil syndical.	Dans l'éventualité de mon élection au CS, je me porte- rai candidate pour la prise en charge de la trésorerie.
RAIMBAULT Jacques-Yves	SCH cl. except. Ambassade de France en Tunisie.	Secrétaire adjoint section de Nantes, Com- missaire aux Comptes, mandats en CTPM (Nantes et Paris), mandat en CHS Nantes, mandat en CAP.	Après avoir exercé tous les mandats précédents (cf. ci- contre), je souhaite participer de manière encore plus active aux décisions du syndicat CFDT-MAE.
RISTORI Franck	SAEP Permanence CFDT- MAE Paris	Permanent syndical. Représentant au CTPM.	Souhaite m'investir davantage dans l'action du syn- dicat CFDT-MAE et participer plus étroitement à ses décisions et à ses orientations.
SERVANTIE Patrice	SAEP San Francisco	CS, Webmestre, SG, élu en CAP, repré- sentant au CTPM, Conseiller Fédéral In- terco.	
SIEBERT Franck	SESI DGA/DSI/ESU	Soutien : section Paris.	Récent adhérent, c'est une occasion participative de mieux appréhender le fonctionnement interne et faire ainsi part d'un engagement auprès du syndicat.
SZALAY Jacques	SAE Permanence CFDT- MAE Nantes	Responsabilités syndicales passées : Se- crétaire de section (Mozambique). Actuellement : Conseiller syndical, com- missaire exécutif ; suppléant CAP des SAE ; titulaire CAS ; administrateur ADOS ; sup- pléant CHS (Nantes) et CTPS ; suppléant CCHS ; suppléant CTPM.	Essentiellement continuer à travailler à la mise en place dans les postes d'un dialogue social efficace et respectueux
TRAINA Jean-Luc	SAE Permanence CFDT- MAE Nantes	Passées : Secrétaire de la section de Nantes, Secrétaire général du syndicat (1996-1998), élu à la CAP des SCH puis des SAE, Actuelles : membre de la Commission Exé- cutive et trésorier.	Après deux années comme trésorier du syndicat, je souhaiterais, si je suis élu, me consacrer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de formation syndicale destinée aux adhérents et militants notamment à nos élus des CCL et CCP.
TRIPET Arnaud	SCH DAF/2/CEP1	Bureau section syndicale de Paris, de Nantes et ancien permanent.	

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nom / prénom	Grade Affectation	Responsabilités syndicales	Motivations
MEAUDE Josiane	Retraîtée Nantes	Commissaire aux comptes sortante, ex-représentante à la CAP des SCH (2005).	



MESSAGE IMPORTANT AUX ADHERENTS :

LE SYNDICAT CFDT-MAE RECHERCHE DE NOUVEAUX PERMANENTS POUR PARIS ET POUR NANTES

Cher(e) camarade,

Sur les quinze postes de permanents dont dispose notre syndicat, trois postes se libèrent cet été et cinq autres seront vacants d'ici l'été 2010.

Nous lançons donc un appel aux adhérents de la CFDT, titulaires A, B ou C et contractuels en CDI « Le Pors » ou « Dutreil », qui souhaitent diversifier leur expérience professionnelle pendant deux ou trois ans et mettre en pratique les valeurs de la CFDT, telles que le travail collectif et le fonctionnement démocratique, pour qu'ils rejoignent l'une de nos permanences syndicales à Paris (bd des Invalides ou rue de la Convention) ou à Nantes.

Les postes à pourvoir concernent l'action revendicative (réseau culturel, suivi des agents non-titulaires et des assistants techniques, temps de travail...), la participation au dialogue social (réunions de concertation, CTPM), la santé au travail (travailleurs handicapés, lutte contre les discriminations, comités d'hygiène et de sécurité), l'action sociale (ADOS, comité d'action sociale), la préparation des élections professionnelles du printemps 2010, la communication syndicale (affiches, tracts, professions de foi, communiqués de presse, newsletters...), le suivi de nos sections et de nos élus à l'étranger (ce poste est situé à Nantes), le contact avec les salariés (permanences régulières sur les différents sites parisiens, heures mensuelles d'information), etc.

Les conditions d'emploi (avancement, temps de travail, droit à la formation) et de rémunération (y compris les primes) sont identiques à celles des collègues en fonction dans les services de l'administration centrale. Signalons à ce propos que, de l'aveu même de l'administration « le passage d'un agent dans une structure syndicale n'est pas perçu comme une parenthèse dans le déroulement de sa carrière, mais comme faisant pleinement partie de son parcours et de son expérience professionnelle ».

Si tu es intéressé(e), contacte vite l'une de nos permanences syndicales.

AUTORISATION D'ABSENCE

Les délégués au congrès, qu'ils soient affectés à Paris, à Nantes ou à l'étranger seront couverts par une autorisation spéciale d'absence (A.S.A.) du 5 au 7 octobre que nous solliciterons auprès du bureau du dialogue social.

Les délégués qui participeront à la formation du 8 au 9 octobre 2009 doivent faire parvenir la demande suivante à leur chef de service ou à leur chef de poste (copie au syndicat CFDT-MAE et au bureau du dialogue social RH1D), dans les plus brefs délais et, en tout état de cause au plus tard le 4 septembre 2009. A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début de la formation, le congé est réputé accordé. Nous consulter en cas de difficulté.

NOM :

Prénom :

Fonction :

Direction/Ambassade de France à :

« M. le Directeur / M. l'Ambassadeur,
S/C de.....

Objet : Demande de congé pour formation syndicale.

M. le Directeur / M. l'Ambassadeur,

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application des dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera du 8 au 9 octobre 2009 à Préfailles (44) sous l'égide du syndicat CFDT-MAE.

Cette formation fait suite au congrès CFDT-MAE qui se tiendra également à Préfailles du 5 au 7 octobre 2009 et au titre duquel je bénéficie d'une autorisation spéciale d'absence.

ADHERENTS ISOLES

(C'est-à-dire n'appartenant pas à une section)

Nos adhérents étant éparpillés sur la surface du globe, souvent dans des pays trop lointains pour envisager un déplacement à Paris, beaucoup seront amenés à voter par procuration.

Si tu es dans ce cas, tu trouveras ci-dessous un formulaire qui te permettra de confier un mandat à un adhérent ou à une section de ton choix.

Ton mandat devra nous être parvenu par courrier, par télécopie ou par messagerie électronique, le 2 octobre 2009, 17 heures, dernier délai, à l'adresse suivante :

Permanence CFDT-MAE Nantes - BP 43605
11 rue de la Maison Blanche
44036 NANTES Cedex 01
Téléphone : 02 51 77 26 20
Télécopie : 02 51 77 26 21
Mél. : Syndicat.CFDT-MAE-NANTES@diplomatie.gouv.fr

Le mandat que tu confieras par ce document ne pourra être valable que si tu ne relèves d'aucune section CFDT-MAE. Le cas échéant, n'hésite pas à prendre contact avec les permanences CFDT-MAE, (Paris ou Nantes) pour déterminer à quel camarade ou à quelle section confier ton mandat.

CFDT-MAE - VIIème congrès - octobre 2009 MANDAT

Je soussigné(e) :

adhérent(e) isolé(e) en fonction à :

Donne mandat à (1) :

Ou, à défaut, à (2) :

Pour voter à ma place lors du VIIème congrès du syndicat CFDT-MAE qui aura lieu du 5 au 7 octobre 2008 à Préfaiilles.

(1) - indiquer le nom et le prénom de l'adhérent ou le nom de la section auquel ou à laquelle le mandat est confié en priorité.

(2) - indiquer ici les nom et prénom d'un autre adhérent à qui serait confiée la procuration si l'adhérent mandaté en priorité était empêché, ou bien si le nombre de mandats sur son nom était trop important (un délégué ne peut détenir plus de 10 mandats pour l'administration centrale et 30 pour l'étranger).

